

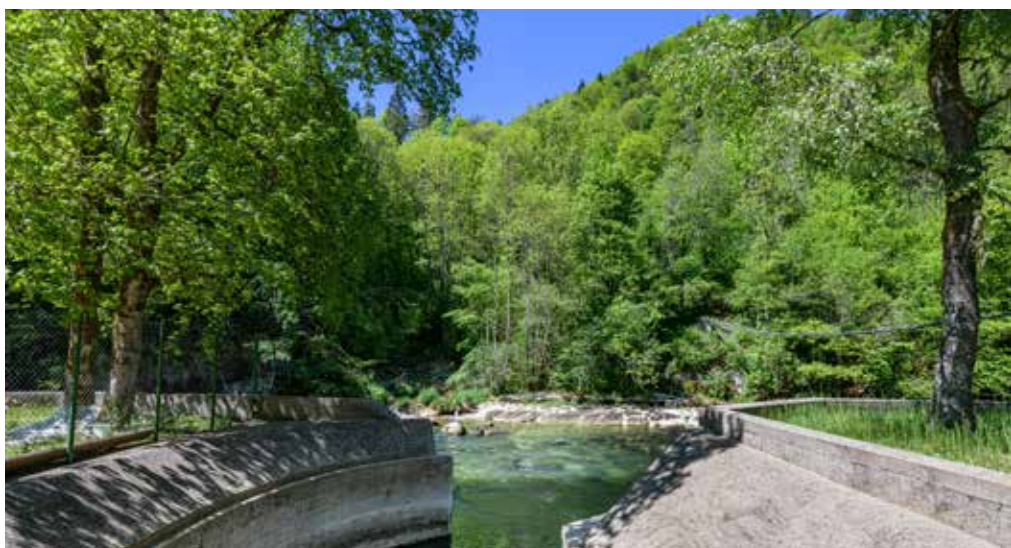


Une entreprise du groupe **BKW**

Rapport de gestion

2022

N° 129





Editeur Société des Forces Electriques de La Goule SA
Route de Tramelan 16
2610 Saint-Imier
Tél. 032 942 41 11
info@lagoule.ch
www.lagoule.ch

Couverture Station 16kV sur poteau, Les Cufattes, Le Bémont
Centrale photovoltaïque 29 kWp, Le Noirmont
Sortie du groupe 3, usine de La Goule, Le Noirmont

Photos Société des Forces Electriques de La Goule SA
Patrice Schreyer, Cernier
Georges Dubois, Le Bémont

Impression Centre d'impression Le Pays SA,
2350 Saignelégier

Sommaire

Revue de l'année

Organes de la société	2
Activités	3
Contexte et évolution stratégique	4
Mix énergétique (gamme produit Blue)	6
Bilan énergétique, production et débit du Doubs	7

Comptes annuels

Commentaires sur les comptes	8
Comptes de pertes et profits	9
Bilan	10
Administration et personnel	12
Tableau de financement	13
Annexe aux comptes	14
Emploi du bénéfice	15
Rapport de l'organe de révision	16



Organes de la société



Conseil d'administration

(le mandat du Conseil d'administration expire le jour de l'assemblée générale ordinaire de 2023)

Mario Annoni	Président, ancien Conseiller d'Etat, La Neuveville
Corinne Montandon	Administratrice déléguée, Directrice Energy Markets et Group Services chez BKW SA
Andreas Ebner	Vice-président, Chef Planification réseaux et projets chez BKW SA
Dominique Helfer	Gestionnaire de projets centrales hydrauliques chez BKW SA
Charles Juillard	Conseiller aux Etats, Porrentruy
Vincent Gigandet	Economiste, Le Bémont
Vladimir Schwery	Secrétaire du Conseil d'administration, Responsable controlling, Saint-Imier
Cédric Zbinden	Directeur, Expert en finance et controlling, Tavannes

Direction et chefs de services



Cédric Zbinden
Directeur et chef
des services administratifs
Fondé de pouvoir
Expert en finance et controlling



Pierre-Yves Boillat
Chef des services exploitation
et production
Fondé de pouvoir
Ingénieur ETS

Organe de révision

Ernst & Young SA, Berne

Activités

Production

Jusqu'à fin mars 2022, la production de l'usine de la Goule affichait 6,03 GWh, soit 23 % en-dessous de la moyenne des 10 dernières années. A fin juin, avec 9,11 GWh, la production perdait 4,38 GWh sur cette même moyenne. Les mois de juillet et août ayant été exceptionnellement secs, la production n'a été que de 0,1 GWh et l'usine a été arrêtée du 15 juillet au 6 septembre. Les mois d'octobre à décembre ont été déterminants sur le bilan annuel avec une production de 7,08 GWh. La production annuelle 2022 a été de 16,95 GWh, soit 21 % en dessous de la moyenne des 10 dernières années. Elle se rapproche de la production historiquement basse de 2020 (16,48 GWh) et est nettement en dessous de l'année record de 2013 (31 GWh). Sur le plan opérationnel, le personnel d'exploitation veille avec attention à l'application du règlement d'eau. Les travaux pour le renouvellement de la concession progressent ; les autorités suisses et françaises estiment qu'une concession de Vallée pourrait être disponible à partir 2028. La période transitoire, entre octobre 2024 et la future concession est en cours de négociation.

Distribution

L'énergie distribuée sur le réseau de la SEG a diminué de 0,3 % par rapport à l'année précédente. Cette diminution est plus modérée que celle observée au niveau national (-1,9 %). La baisse de volume s'observe auprès des clients alimentés en basse tension (-5,7 %) alors que les clients en moyenne tension affichent une progression de +6,9 % sur l'énergie acheminée. Avec une baisse générale de la consommation de -7,3 %, le 4^e trimestre a été particulièrement contrasté par rapport à l'exercice précédent. Des températures plus douces et les appels aux économies lancés par la Confédération expliquent en partie ce changement important. Les travaux de renouvellement et d'extension du réseau ont concerné plus de 60 projets sur le réseau de distribution pour une valeur d'investissement de plus de 3,3 millions de CHF. Les 94 nouvelles installations photovoltaïques mises en service en 2022 représentent une puissance installée de 1,4 MW. A fin 2022, la puissance installée est de plus de 12 MW pour les 600 installations photovoltaïques raccordées sur le réseau de la SEG. La transformation du réseau électrique nécessite des adaptations techniques ainsi qu'organisationnelles.

Vente d'énergie et prestations

Le volume vendu a atteint 146,92 GWh, soit une augmentation de 4,17 GWh ou 2,9 % par rapport à 2021. La hausse de volume principale s'observe sur la vente de produits structurés pour le compte de la SACEN (+3.75 GWh). Le segment des clients sur le marché progresse de 2,32 GWh alors que le volume des clients en approvisionnement de base diminue de 1,90 GWh.

Les prix de vente de l'approvisionnement de base sont restés stables. Le niveau des coûts de production de l'électricité destinée à l'approvisionnement a été largement au-dessus de la norme en raison des faibles précipitations. Si elle perdure, cette situation pourrait induire une augmentation du prix de l'énergie vendue aux clients en approvisionnement de base dans les prochaines années. Les clients alimentés en approvisionnement de base maintiennent majoritairement leur choix sur la gamme «Blue». La gamme «Green» (100 % d'électricité photovoltaïque) représente toujours un volume marginal de nos ventes (0,2 GWh). En 2022, l'électricité livrée dans l'approvisionnement de base était constituée à 95 % de courant d'origine régionale respectant les labels de qualité naturemade portés par l'association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE). En adhérant en 2015 à la VUE et en certifiant l'usine de la Goule aux standards de la VUE, la SEG affirme sa volonté de livrer à ses clients une électricité répondant à un standard qualitatif élevé d'énergie renouvelable.

Le volume total des prestations pour le compte de tiers a affiché une forte hausse en 2022. Le développement remarquable des industries sur la zone de desserte de la SEG a généré des opportunités que la SEG a pu valoriser en se voyant octroyer plusieurs mandats pour la construction de stations transformatrices privées. Après une phase de réorganisation en 2021, les activités du secteur photovoltaïque de la SEG ont connu un développement proche des objectifs annuels. Dans un contexte de crise énergétique et d'une meilleure valorisation de la production électrique, la demande pour les centrales photovoltaïques a été très soutenue tout au long de l'année.

	2021	2022
Résultats (en milliers de CHF)		
Chiffre d'affaires	25 151	27 103
Produits d'exploitation	26 883	28 577
Charges d'exploitation	24 897	27 895
Résultat d'exploitation	1 986	682
Bénéfice de l'exercice	1 826	889
Bilan		
Actif circulant	34 853	32 806
Actif immobilisé	21 930	24 052
Fonds étrangers		
Court terme	8 708	8 488
Long terme	34 467	35 131
Fonds propres	13 607	13 240
En GWh		
Distribution d'électricité	161,03	160,47
Vente d'électricité	142,75	146,92
Pertes réseau	3,39	3,54
Production usine	22,51	16,95
Production « Landi »	0,08	0,07
Production photovolt.	0,15	0,17
Achat	123,39	133,26
Moyenne annuelle de production des 10 dernières années	21,41 GWh	
Personnel		
Effectif du personnel		
Collaborateurs	43	43
dont apprentis	5	3
Equivalent plein-temps (sans apprentis et stag.)	35,4	36,9
Clients approvisionnés		
	8 841	8 867
Réseau de distribution en km		
	752	759

Régions approvisionnées

Jura bernois (Vallon de Saint-Imier)

Jura (Plateau franc-montagnard)

Neuchâtel (Les Brenets)

Contexte et évolution stratégique

Evolution du prix de l'énergie électrique

A la fin du 2^e semestre 2021, le niveau de prix du marché de l'électricité avait montré de fortes tensions en raison des craintes liées à la disponibilité de certains agents énergétiques (pétrole, gaz et charbon). Dès le début de l'année 2022 et avec le début du conflit en Ukraine, la situation géopolitique a conduit à une forte hausse des prix d'échange sur le marché de l'électricité, aussi bien sur le marché à terme que sur le marché spot. Les prix d'échange ont atteint des records historiques durant la période de juin à novembre. A fin août, dans un contexte de forte volatilité des prix, le « base 23 » a franchi la barre des 1000 CHF/MWh et le « spot » a dépassé la valeur de 700 CHF/MWh.

Au cours des dix dernières années, le prix d'échange de l'électricité a été durablement inférieur aux prix de production de la plupart des centrales hydroélectriques en Suisse. Pendant près de 10 ans, cette situation a mis sous pression les propriétaires de centrales de production, les obligeant à mettre en œuvre de nombreuses actions et stratégies afin de résister à l'érosion de leur marge commerciale. Cette situation a radicalement changé durant l'année 2022 en raison du contexte de pénurie d'électricité. Ainsi, le prix de marché de référence (selon l'art. 15, OEnER) publié par l'office fédéral de l'énergie (OFEN) a atteint 28,13 cts/kWh en 2022 (12,30 cts/Wh en 2021).

Au cours de l'année 2022, le risque de crise énergétique a suscité de fortes inquiétudes dans l'économie ainsi qu'au près de la population. Le manque de visibilité à investir dans une production d'électricité renouvelable et indigène a prévalu pendant une longue période. Pour reprendre les mots de l'association des électriciens suisses (AES), « en Suisse, nous avons plus qu'assez d'énergie renouvelable et les technologies sont disponibles. Il est possible de concilier l'énergie et la nature. Trouver le juste milieu entre

protection et utilisation, c'est faisable, comme l'attestent de multiples exemples »¹.

Collaboration étroite avec le groupe BKW

Au printemps 2022, la fin des mesures sanitaires annonçait le retour à la normale suite à la pandémie du COVID. Quelques mois plus tard, notre société découvrait une nouvelle forme de menace, l'approvisionnement en énergie. Les effets de cette nouvelle crise ont été rapidement visibles. Une volatilité inégalée et des niveaux records sur le marché de l'électricité ont provoqué une forte insécurité auprès de la plupart des clients et institutions. La SEG a été fortement sollicitée pour accompagner les clients du marché libre ainsi que les grands consommateurs visés par un éventuel contingentement. La menace de potentiels délestages a également nécessité d'importants travaux de coordination avec BKW et plusieurs campagnes de communication ont été menées en automne.

L'organisation, le personnel et les moyens dont dispose la SEG ont permis de répondre aux exigences de cette période critique. L'étroite collaboration avec les spécialistes du groupe BKW a démontré la forte capacité de résilience et d'adaptation de la SEG. Cette crise d'approvisionnement en énergie aura des effets sur les prochaines années avec, notamment, l'accélération de la transformation du réseau électrique vers une décentralisation de la production. Ainsi, la SEG poursuit la digitalisation de ses processus pour répondre à ces nouvelles exigences. Les solutions développées et mises en œuvre dans le groupe BKW apporteront des outils adaptés à la SEG.

En disposant de moyens modernes et éprouvés, la SEG évolue positivement dans la transition énergétique tout en renforçant son positionnement d'entreprise régionale dans la région du Grand Chasseral, du plateau des Franches-Montagnes et des Brenets.

Swiss Energypark et l'esprit de Mont-Soleil

Né en 2015, le Swiss Energypark (SEP) valorise les caractéristiques uniques en Suisse de la zone de desserte de la Société des Forces Electriques de la Goule (SEG) et des réseaux en aval (commune de Saint-Imier et de Saignelégier) qui, avec une production électrique issue du vent, de l'eau et du soleil couvrent entre 80 % et 95 % de la consommation. Le SEP est une zone géographique alimentée en électricité par la SEG et également une entité qui accueille des projets visant une amélioration de l'intégration des nouvelles énergies renouvelables (NER) dans le réseau électrique.



Centrale photovoltaïque de Mont-Soleil 560 kWp, Mont-Soleil

¹ Martin, Dominique, « La crise, nouvelle normalité? », <https://www.strom.ch/fr/actualites/la-crise-nouvelle-normalite>

En 2022, la production d'électricité issue du vent, de l'eau et du soleil dans le SEP a atteint 124 GWh. Sur une base annuelle, elle a ainsi couvert 77 % des besoins totaux en électricité de cette région. Les éoliennes de JUVENT et l'usine hydroélectrique de La Goule ont eu une activité importante durant la période froide. Ainsi, la production hivernale a permis d'atteindre une autonomie mensuelle dans le SEP au cours des mois de janvier et février puis d'octobre à décembre.

Les conditions-cadres pour positionner le SEP dans l'écosystème de Mont-Soleil ont été adaptées en 2021. Ainsi le développement du volet technique de l'Espace découverte Energie (EdE) a été confié à l'équipe en charge du SEP. Du point de vue administratif, le SEP a été accueilli dans la Société Mont-Soleil.

En 2022, les activités de promotion et d'intégration des nouvelles énergies renouvelables (NER) dans le réseau électrique ont été intenses. L'émulation suscitée par les acteurs académiques, institutionnels et de la branche électrique via des projets de recherche appliquée est particulièrement enthousiasmante pour les années à venir. Le projet pilote de comparaison de panneaux photovoltaïques (PV Bench) et le projet d'économie circulaire autour des batteries de véhicules électriques (CircuBAT) illustrent des exemples concrets d'activités innovantes au service de la transition énergétique.

Risques de pénurie d'électricité et OSTRAL

Les risques de pénurie d'électricité ont été perceptibles en fin d'année 2021. La menace et surtout les conséquences d'une pénurie d'électricité ont justifié l'activation d'OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise). En février 2022, le conflit en Ukraine a provoqué des interruptions de l'approvisionnement en gaz en Europe. Ces événements ont déclenché une crise énergétique mondiale et la Suisse n'a pas été épargnée. Au cours de l'année 2022, Le Conseil fédéral a mis en place un plan de mesures pour diminuer la menace de pénurie d'électricité (réserve hydroélectrique dès l'hiver 2022/2023, mise en place des centrales de réserves, etc.). Le 23 novembre 2022, le Conseil fédéral a mis en consultation les projets d'ordonnances qui pourraient entrer en vigueur en cas de grave pénurie d'électricité. La sécurité de l'approvisionnement en électricité du pays est organisée en quatre niveaux de disponibilité (ND). A chaque ND, des mesures devraient être mises en œuvre afin d'assurer l'approvisionnement du pays : appel aux économies d'électricité (ND1), interdiction de certains équipements (ND2), entrée en vigueur du cadre légal permettant la mise en œuvre de mesures de contingentement ou de délestage cyclique (ND3), mise en œuvre de contingentement ou de délestage cyclique (ND4).

Afin d'accompagner les autorités communales et les clients visés par le contingentement sur la zone de des-

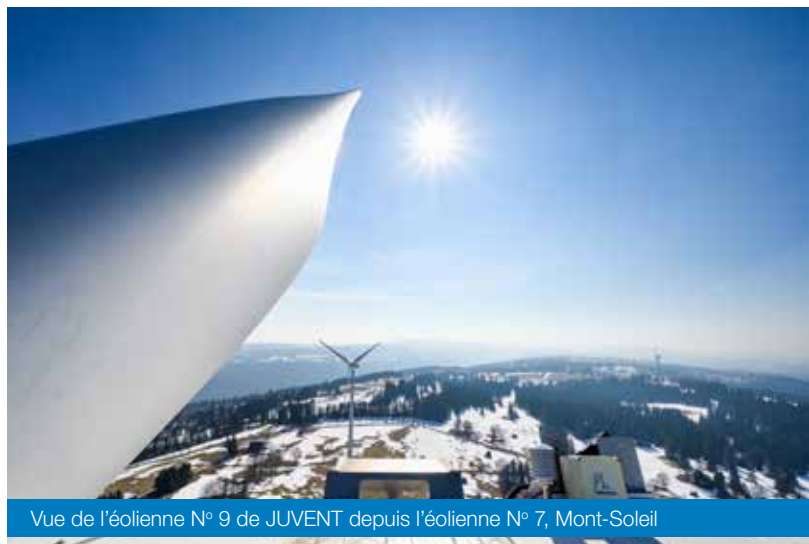
serte, la SEG a organisé plusieurs séances d'informations en fin d'année 2022.

Loi cantonale jurassienne sur l'approvisionnement en électricité (LAEI)

Dans son communiqué de presse du 16 décembre 2021, le Gouvernement jurassien informait avoir transmis le projet de loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEI) au Parlement jurassien. Au cours de l'année 2022, la SEG s'est mise à disposition de groupes parlementaires ainsi que de la commission de l'environnement et de l'équipement. Au cours de ces rencontres, la SEG a exprimé sa volonté de collaborer mais également ses doutes sur certains éléments de la LAEI qui seraient plus contraignants que le droit supérieur.

Dans sa séance du 23 novembre 2022, le Parlement jurassien a adopté en deuxième lecture la LAEI. Celle-ci devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2024. Afin de clarifier les doutes exprimés par la SEG, cette dernière a déposé une requête auprès de la Cour constitutionnelle du canton du Jura pour vérifier la conformité au droit supérieur de certains articles de la LAEI. La SEG espère que ses doutes seront clarifiés, notamment celui concernant l'attribution des zones de dessertes.

Le Conseil d'administration remercie l'ensemble du personnel pour sa participation à la bonne marche de l'entreprise ainsi que ses fidèles clients pour la confiance qu'ils lui témoignent.



Vue de l'éolienne N° 9 de JUVENT depuis l'éolienne N° 7, Mont-Soleil

Mix énergétique (gamme produit Blue)

2021

Certificat

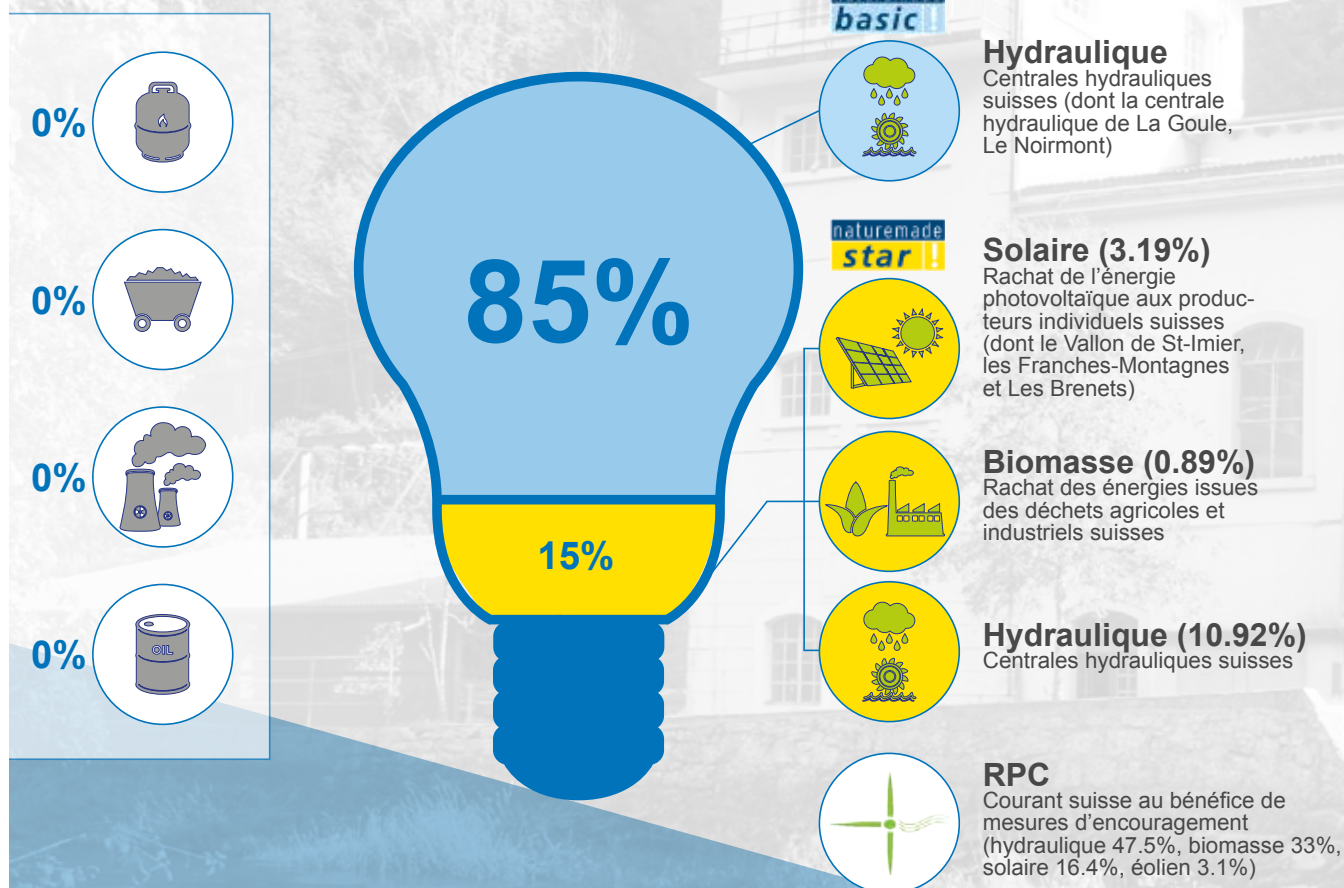
consommation d'énergie renouvelable
et client(e) d'une entreprise régionale



Une entreprise du groupe **BKW**

Energy Blue

L'électricité que vous utilisez
est une énergie 100% renouvelable



Une entreprise régionale

Propriétaire d'installations de distribution et de production, la Société des Forces Électriques de La Goule assure depuis plus de 125 ans l'approvisionnement en électricité dans le vallon de St-Imier, des Franches-Montagnes et des Brenets.

Bilan énergétique, production et débit du Doubs

Analyses du bilan énergétique de La Goule

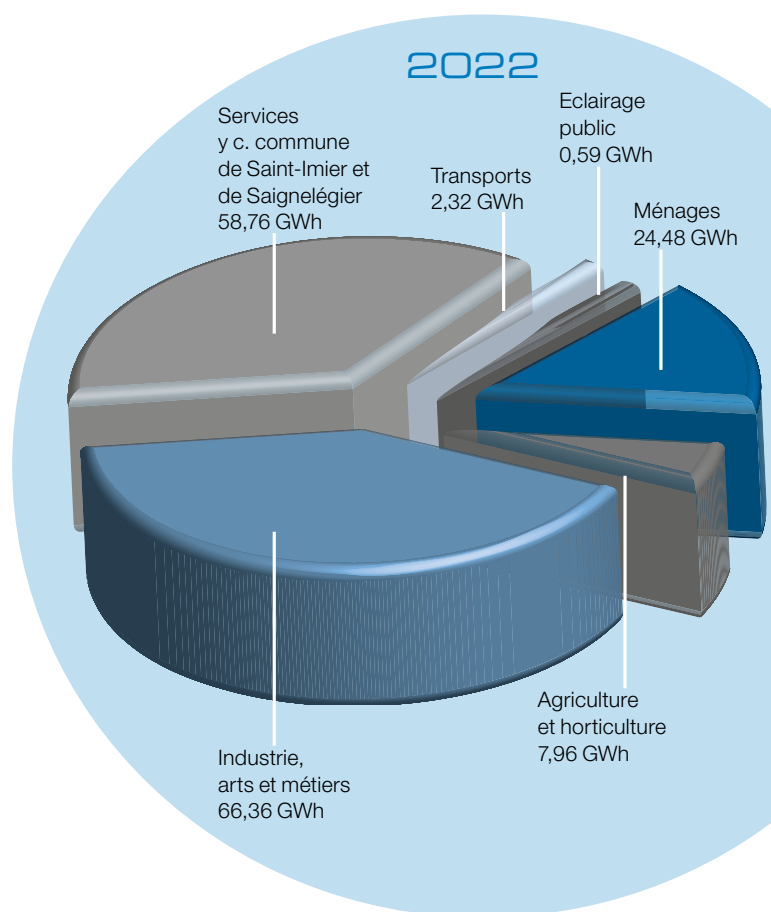
En 2022, l'énergie distribuée dans le réseau de la SEG s'est chiffrée à 160,47 GWh (161,03 GWh en 2021). La consommation a baissé de 0,56 GWh, soit -0,35 % par rapport à 2021. Le volume des réseaux à l'amont de celui de la SEG (communes de Saignelégier et de Saint-Imier) a été de 41,39 GWh soit en diminution de -2,9 % par rapport à 2021.

L'usine de La Goule a produit 16,95 GWh (22,51 GWh en 2021). La production est inférieure de 5,56 GWh à celle de 2021 et inférieure de 4,46 GWh à la moyenne annuelle des 10 dernières années (21,41 GWh).

Les achats d'énergie auprès de BKW Energie SA et des autoproducteurs se sont élevés à 133,26 GWh (123,39 GWh en 2021, soit +9,87 GWh).

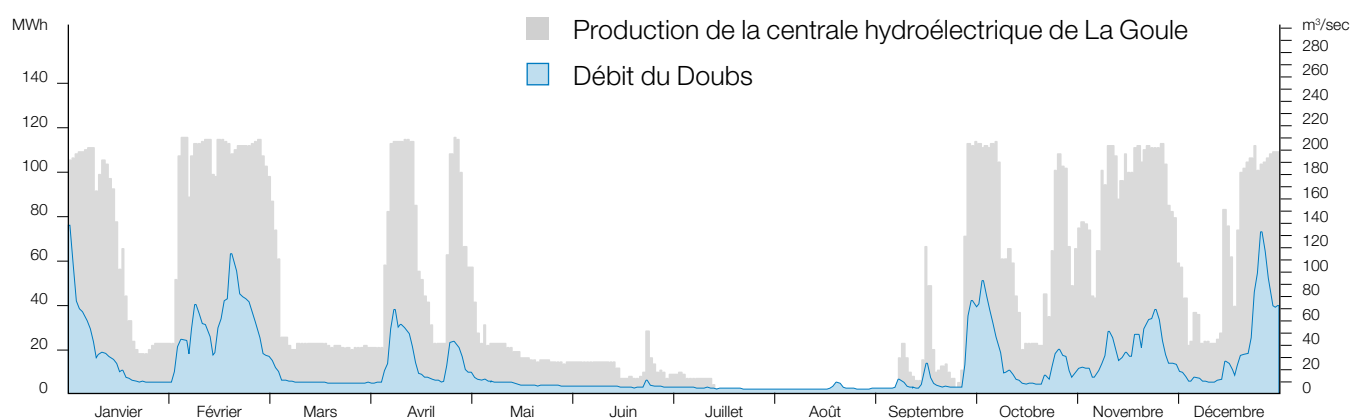
Les pertes réseau de 3,54 GWh (3,39 GWh en 2021, soit +0,15 GWh) sont déterminées depuis 2010 selon les relevés effectifs en fin d'année. Le comptage intelligent (smart metering) couvre la quasi-totalité du réseau de la SEG, permettant ainsi de calculer cette valeur.

La part de consommation (réseau) des différents secteurs d'activité a évolué l'année dernière comme le montre le graphique ci-contre :



Distribution d'énergie

- Les clients privés ont consommé 32,44 GWh (35,38 GWh en 2021), soit -2,94 GWh (ou -8,31%)
- Les clients commerciaux ont consommé 85,07 GWh (80,72 GWh en 2021), soit +4,35 GWh (ou +5,39 %)
- Les clients spéciaux (chantiers, lumina et forfaits) ont consommé 1,57 GWh (2,31 GWh en 2021), soit -0,74 GWh (ou -32,03 %)
- La commune de Saint-Imier a consommé 24,54 GWh (24,82 GWh en 2021), soit -0,28 GWh (ou -1,13 %)
- La commune de Saignelégier a consommé 16,85 GWh (17,80 GWh en 2021), soit -0,95 GWh (ou -5,34 %)



Commentaires sur les comptes

Compte d'exploitation

La production de l'usine a été nettement en dessous des attentes durant l'année 2022. La production mesurée à fin septembre – 9,87 GWh – a atteint la valeur la plus faible enregistrée durant les trente dernières années. Grâce aux importantes précipitations du dernier trimestre, la production annuelle a atteint 16,95 GWh. La production de 2022 se situe à 4,46 GWh au-dessous de la moyenne annuelle des dix dernières années (21,41 GWh).

Après plus de deux années marquées par un contexte sanitaire particulier, la situation a retrouvé une certaine normalité au début du printemps 2022. Toutefois, l'automne 2022 a été marqué par le risque de pénurie d'électricité pour l'hiver 2022-2023. Ainsi les appels de la Confédération à réduire la consommation d'électricité ont été observés sur la majorité des segments de clients. Malgré la hausse importante de la consommation des clients industriels en 2022, la consommation totale sur la zone de la SEG affiche une baisse de 0,35 % par rapport à 2021. Sur le plan financier, le chiffre d'affaires de la vente d'électricité progresse de 974 800 CHF, essentiellement en raison de la hausse de prix du kWh vendu.

Les prestations pour le compte de tiers ont augmenté de 977 100 CHF entre 2021 et 2022. La SEG a obtenu d'importants mandats de stations transformatrices privées et les activités dans le domaine du photovoltaïque ont fortement progressé par rapport à l'année 2021.

Le volume d'achat de l'électricité a augmenté de 9,87 GWh par rapport à 2021. En plus de l'effet de volume,

les coûts de l'électricité ont augmenté en 2022 (mauvaises conditions de production de l'électricité, hausse du prix de l'électricité vendue auprès des clients sur le marché). Ainsi, les coûts d'achats de l'électricité ont augmenté de 2 551 800 CHF par rapport à 2021 et ont atteint 16 197 400 CHF (13 645 600 CHF en 2021).

Les charges d'exploitation, sans les achats d'énergie, ont progressé de 4,8 % par rapport à l'année précédente pour s'établir à 10 591 700 CHF en 2022 (10 110 500 CHF en 2021). Les frais inhérents au groupe (management fees) ont baissé entre 2021 (627 000 CHF) et 2022 (423 000 CHF).

Les charges du personnel ont augmenté de 82 200 CHF, soit +1,8 % par rapport à 2021 pour atteindre 4 581 200 CHF en 2022 (4 499 000 CHF en 2021).

Les amortissements ont diminué de 34 600 CHF par rapport à 2021 ; la dissolution de droits d'usage présente quant à elle une augmentation de 700 CHF. Ainsi, la charge nette d'amortissement a diminué de 35 300 CHF entre 2021 et 2022.

Bien que les produits nets des ventes affichent une progression réjouissante, le bénéfice de l'entreprise a diminué de 937 400 CHF par rapport à l'année précédente pour s'établir à 888 900 CHF. La réduction du bénéfice est essentiellement liée à la vente d'électricité du segment des clients en approvisionnement de base. En effet, les conditions de production en 2022 ont été défavorables et ont provoqué une hausse des coûts d'achat de l'énergie pour ce segment de clients.

Bilan

Le total du bilan au 31.12.2022 s'élève à 56 858 200 CHF et progresse de 75 300 CHF par rapport à l'année précédente. La politique d'investissement, avec 3 551 300 CHF de dépenses en 2022, a été essentiellement consacrée au renouvellement des infrastructures du réseau de distribution.

Le bénéfice net de l'exercice 2022, de 888 900 CHF (1 826 300 CHF en 2021) auquel s'ajoute le solde reporté de 2021, soit 5 796 900 CHF, représente le montant disponible à l'attention de l'assemblée générale des actionnaires, soit 6 685 800 CHF (7 146 900 CHF en 2021).

Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires la répartition suivante :

Dividende brut (par titre 95 CHF)	1 330 000 CHF
Attribution à la réserve spéciale	20 000 CHF
Solde reporté	5 335 800 CHF
TOTAL	6 685 800 CHF

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : Mario Annoni



Centrale hydroélectrique de La Goule, Le Noirmont

Comptes de pertes et profits

(chiffres arrondis à la centaine)

	2021 CHF	2022 CHF
Ventes d'électricité	23 089 400	24 064 200
Prestations pour compte de tiers	2 061 800	3 038 900
Prestations propres activées	794 700	690 900
Autres produits	937 400	782 800
Produits nets des ventes	26 883 300	28 576 800
Achats d'énergie électrique	-13 645 600	-16 197 400
Matériel et prestations de tiers	-2 810 200	-3 475 400
Charges de personnel	-4 499 000	-4 581 200
Autres charges	-2 801 300	-2 535 100
Charges d'exploitation (sans amortissement)	-23 756 100	-26 789 100
Résultat avant intérêts / impôts / amortissements	3 127 200	1 787 700
Amortissements	-1 463 900	-1 429 300
Amortissements des droits d'usage	322 600	323 300
Amortissements nets	-1 141 300	-1 106 000
Résultat avant intérêts / impôts	1 985 900	681 700
Charges financières	-800	-2 300
Produits financiers	403 700	445 900
Résultat opérationnel avant impôts	2 388 800	1 125 300
Impôts sur le bénéfice	-562 500	-236 400
Bénéfice de l'exercice	1 826 300	888 900

8

9



Groupe turbogénérateur 3, Francis de 2 750 kW, Usine de la Goule

Bilan

(avant répartition du bénéfice – les chiffres sont arrondis à la centaine)

Actif

	2021	2022
	CHF	CHF
Liquidités	1 338 000	2 252 800
Titres	11 900	8 900
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	1 349 900	2 261 700
Créances résultant de la livraison et prestations à des tiers	4 943 800	5 656 200
Créances résultant de la livraison et prestations au groupe	42 700	82 300
Créances résultant de la livraison et des prestations	4 986 500	5 738 500
Tiers	166 200	170 000
Actionnaires	27 672 800	24 060 500
Autres créances à court terme	27 839 000	24 230 500
Stock et contrats pour tiers	513 000	532 600
Actifs de régularisation	164 400	42 900
Total actif circulant	34 852 800	32 806 200
Participations (part du capital action inférieure à 20 %)	1 040 000	1 040 000
Immobilisations financières	1 040 000	1 040 000
Immobilisations corporelles meubles (mobilier, outillage, ordinateurs, véhicules)	194 200	278 800
Valeur de construction	4 701 900	4 688 700
Amortissement de réversion	-875 000	-875 000
Amortissements cumulés	-3 345 700	-3 422 700
Centrale hydroélectrique de La Goule, Centrales photovoltaïques	481 200	391 000
Valeur de construction	20 812 600	20 941 500
Remboursement par Swissgrid pour renforcement	-8 408 400	-8 408 400
Amortissements cumulés	-10 186 400	-10 553 200
Sous-stations et stations de couplage	2 217 800	1 979 900
Valeur de construction	14 388 900	14 866 400
Remboursement par Swissgrid pour renforcement	-4 778 200	-4 778 200
Amortissements cumulés	-7 665 600	-7 940 200
Lignes primaires	1 945 100	2 148 000
Valeur de construction	37 238 600	39 948 900
Compteurs et télécommandes	5 057 800	3 762 100
Amortissements cumulés	-32 633 800	-31 604 500
Réseaux de distribution	9 662 600	12 106 500
Valeur de constructions et frais d'acquisition	8 439 000	8 520 000
Amortissements cumulés	-6 900 900	-6 970 200
Immeubles	1 538 100	1 549 800
Installations en construction	4 851 100	4 558 000
Total actif immobilisé	21 930 100	24 052 000
Total de l'actif	56 782 900	56 858 200

Passif

	2021	2022
	CHF	CHF
Créanciers tiers	1 176 800	1 169 400
Créanciers groupe	236 100	406 800
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations de services	1 412 900	1 576 200
Autres dettes à court terme	479 100	427 200
Provisions à court terme	6816 100	6484 500
Passifs de régularisation et provisions à court terme	6816 100	6484 500
Total capitaux étrangers à court terme	8 708 100	8 487 900
Autres dettes à long terme	427 900	375 700
Droits d'usage	19 653 100	20 370 300
Remboursement par Swissgrid pour renforcement	-13 186 500	-13 186 500
Droits d'usage nets	6 466 600	7 183 800
Provisions	27 572 900	27 571 100
Total capitaux étrangers à long terme	34 467 400	35 130 600
Capital-social	3 500 000	3 500 000
Réserve légale issue du bénéfice	1 750 000	1 750 000
Réserve spéciale et réserve pour actions propres	1 349 500	1 369 500
Report au début de l'exercice	5 320 600	5 796 900
Bénéfice annuel	1 826 300	888 900
Bénéfice résultant du bilan	7 146 900	6 685 800
Réserves facultatives issues du bénéfice cumulé	8 496 400	8 055 300
Propres parts du capital (actions propres détenues)	-139 000	-65 600
Total capitaux propres	13 607 400	13 239 700
Total du passif	56 782 900	56 858 200

10

11



Transformateur 50kV / 16 kV sous-station de Saint-Imier

Administration et personnel

Administration

Après deux ans durant lesquels l'assemblée générale s'est tenue à huis clos, le Conseil d'administration a été particulièrement ravi d'organiser une assemblée générale en présence des actionnaires et des invités. L'assemblée générale a eu lieu le 1^{er} juin 2022 au restaurant du Golf des Bois. A cette occasion, toutes les propositions du Conseil d'administration ont été adoptées.

Personnel

En 2022, l'effectif du personnel de la SEG est resté stable avec 40 collaborateurs et 3 apprentis, correspondant à 36,9 équivalents plein-temps. Un apprenti électricien de réseau a achevé sa formation, réussissant brillamment les examens finaux. Du côté des services administratifs, une apprentie employée de commerce de première année a décidé de résilier son contrat avec la SEG après quelques mois de formation, afin de poursuivre un cursus à plein temps. La SEG maintient sa politique de formation de la jeune génération en formant trois apprentis.

Deux ans après le début d'une pandémie mondiale, la situation s'est normalisée en Suisse dès le mois de février 2022. A cette période, les variants du coronavirus présentaient des risques nettement moins critiques, tout en restant particulièrement contagieux. Durant l'hiver 2021-2022, près de la moitié du personnel a été déclarée positive au COVID-19. Le comité de gestion de la crise a quant à lui été actif jusqu'en février 2022.

Cette crise sanitaire a fortement sollicité le personnel et l'organisation de l'entreprise. Néanmoins, tous les services auprès de notre clientèle ont été assurés et les infrastructures de production et de distribution ont pu être maintenues. L'ensemble du personnel s'est mobilisé durant ces deux années, faisant preuve de résilience et de flexibilité.

Actions nominatives

Conformément aux statuts adoptés lors de l'assemblée générale du 9 juin 2020, le capital action de la SEG a été divisé en actions nominatives (auparavant divisé en actions au porteur). Pour rappel, les actionnaires avaient été invités à remplacer leurs actions au porteur en actions nominatives jusqu'au 30 avril 2021 afin de respecter les délais imposés par la loi fédérale du 21 juin 2019 sur la mise en œuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales. L'année 2022 ayant été très intense en raison des nombreuses thématiques à traiter de manière prioritaire, le Conseil d'administration et la direction poursuivent leur réflexion concernant l'évaluation de nouvelles possibilités d'échange des actions SEG pour les actionnaires.

Informatique

L'infrastructure des technologies de l'information et de la communication de BKW a été performante tout au long de l'année. Les projets de modernisation de notre système d'information du territoire (SIT) ainsi que le projet concernant la mise en place d'un nouveau système de gestion des temps ont débuté. Au cours des dernières années, il a été observé que les projets informatiques nécessitent de plus en plus de ressources et se complexifient.

Avec une tendance au « plus de numérique », les risques de cyberattaques augmentent de manière importante. Dès lors, la thématique de la sécurité informatique devient un enjeu majeur pour chaque projet informatique, nécessitant une attention particulière de la part de la direction.

ISO 9001 et 14001

L'audit de surveillance a été mené le 11 mai 2022. Le résultat a confirmé l'adéquation des systèmes d'organisation et de l'environnement de la SEG selon les standards ISO.

En mettant la priorité sur l'évolution des différents processus, l'entreprise se développe et s'organise en orientant ses actions sur des objectifs partagés entre les propriétaires et les pilotes de processus.

En renforçant la communication interne, la SEG dispose d'une dynamique organisationnelle qui favorise l'amélioration continue. Ce style de management intégré apporte à l'entreprise une agilité accrue et une dynamique entrepreneuriale cohérente.

Organe de révision

L'assemblée générale du 1^{er} juin 2022 a nommé la société Ernst & Young SA, Berne, en qualité d'organe de révision pour l'année 2022.



Ligne basse tension La Daxelhofer, Villeret

Tableau de financement

(chiffres arrondis à la centaine)

	2021	2022
	CHF	CHF
Bénéfice de l'exercice	1 826 300	888 900
Eléments n'entraînant pas de mouvements de fonds		
amortissements d'exploitation	1 463 900	1 429 300
extourne amortissements d'exploitation	0	0
variation provision sur stock et contrats de tiers	-5 500	-300
variation provision débiteurs	20 000	-42 000
variation de provisions	642 800	-1 800
Variation du fonds de roulement		
réalisable	411 600	3 020 000
valeur d'exploitation	134 000	-19 200
variation de l'exigible à court terme	899 400	444 800
Cash-flow d'exploitation	5 392 500	5 719 700
Investissements immobilisations corporelles	-3 941 800	-3 551 300
Désinvestissements immobilisations corporelles	0	0
Investissements participations financières	-80 100	0
Désinvestissements participations financières	0	73 400
Investissements immobilisations financières	0	0
Désinvestissements immobilisations financières	0	3 000
Flux de fonds des investissements	-4 021 900	-3 474 900
Dividende versé	-1 260 000	-1 330 000
Flux de fonds du financement	-1 260 000	-1 330 000
Variation des liquidités	110 600	914 800
Liquidités nettes au 1^{er} janvier	1 227 400	1 338 000
Liquidités nettes au 31 décembre	1 338 000	2 252 800

12

13



Lignes 50kV et 16 kV entre Le Noirmont et Le Peuchapatte

Annexe aux comptes

Les comptes annuels de la Société des Forces Electriques de La Goule SA sont conformes aux exigences du droit suisse des sociétés, le code des obligations (CO).

Créances résultant de la livraison et de prestations

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale, le ducroire ayant été ajusté en conséquence.

Stock et prestations non facturées

Les stocks d'exploitation sont évalués au prix moyen pondéré, les stocks de mazout des immeubles de la SEG sont évalués selon la méthode FIFO. Les travaux en cours sont évalués en tenant compte du degré d'avancement. Une réserve est admise fiscalement.

Participations nominatives

Participations	Secteur	Capital-actions CHF	Participation % SEG	2021	2022
				CHF	CHF
Sté F.-M. du Châtelot SA, Chx-Fds	Prod. électricité	6 000 000	11 2/3	700 000	700 000
Juvent SA, Saint-Imier	Prod. élect. éolienne	6 000 000	5	300 000	300 000
Funiculaire Saint-Imier	Transport	250 000	0,28	700	700
				1 000 700	1 000 700

Immobilisations corporelles meubles (mobilier, outillage, ordinateurs, véhicules)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat. Les amortissements s'effectuent selon la période estimée d'utilisation. Les valeurs comptables sont examinées et dépréciées si nécessaire.

Immobilisations corporelles immeubles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'achat. Les amortissements s'effectuent selon la période estimée d'utilisation. Les valeurs comptables sont examinées et dépréciées si nécessaire.

Provisions à court terme

Les provisions à court terme, notamment les créances fiscales, ont été adaptées par rapport aux avis reçus des autorités fiscales. La constitution d'autres provisions se conforme aux normes de la branche.

Autres dettes à long terme

Les provisions à long terme représentent les rentes du personnel retraité de la SEG pour les années à venir en tenant compte des obligations futures.

Droits d'usage nets

Les droits d'usage sont des droits de transit aux réseaux de transport. Cela comprend également le remboursement de Swissgrid pour le renforcement du réseau.

Provisions

Les provisions sont établies en fonction des risques et des engagements probables. Leur évaluation est basée sur des critères essentiellement techniques, à savoir : rénovation de l'usine, renouvellement et obtention de la nouvelle concession de l'usine hydraulique ; provision pour le renforcement du réseau 50 kV ainsi que pour les installations de production.

Détention de titres propres

Durant l'année 2022, la SEG a vendu 3 actions propres au prix unitaire de 4 300 CHF. Au 31 décembre 2022, la SEG détient 16 actions propres nominatives de 250 CHF nominales valorisées à 65 600 CHF.

Dissolution de réserve latente

Durant l'année 2022, la SEG a dissout des réserves latentes pour un montant de 644 000 CHF.

Sûretés constituées

Au 31 décembre 2022, la SEG n'a pas engagé de montant en faveur de tiers.

Engagements de garantie (libres)

Au 31 décembre 2022, la SEG détient des cédules hypothécaires, premier rang sur divers immeubles, pour un montant de 4 millions de CHF.

Effectif du personnel

Au 31 décembre 2022, l'effectif du personnel représente 36.9 équivalents plein-temps.

Emploi du bénéfice

	2021 CHF	2022 CHF
Proposition du Conseil d'administration		
Bénéfice reporté au début de l'exercice	5 320 600	5 796 900
Bénéfice net de l'exercice	1 826 300	888 900
	7 146 900	6 685 800
Soit à disposition	7 146 900	6 685 800
à répartir comme suit :		
Dividende brut 95 CHF par titre	1 330 000	1 330 000
Attribution à la réserve spéciale	20 000	20 000
Report à nouveau	5 796 900	5 335 800
	7 146 900	6 685 800

Il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions propres. Le Conseil d'administration propose un dividende brut de 95 CHF par titre.



Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Société des Forces Électriques de La Goule SA, Saint-Imier

Berne, le 30 mars 2023

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (compte de pertes et profits, le bilan, le tableau de financement et l'annexe) de la Société des Forces Électriques de La Goule SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ernst & Young SA



Andreas Schwab-
Gatschet (Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Debora Lauper
(Qualified
Signature)

Experte-réviseur agréée

Annexes

- Comptes annuels (compte de pertes et profits, bilan, tableau de financement et annexe)
- Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

